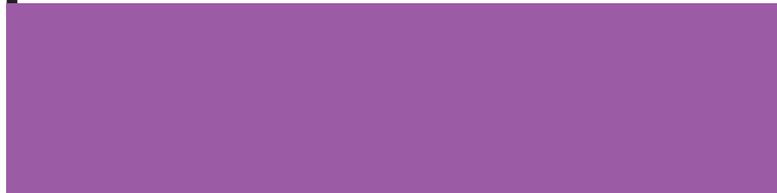




METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR FAVORISER



L'ÉGALITÉ FILLES = GARÇONS

Memento à l'usage des chefs
d'établissement



L'ÉGALITÉ

FEMMES=HOMMES : où en est-on ?

Les salaires des femmes sont inférieurs de **26,9%** à ceux des hommes.

Les femmes représentent **99,2%** des assistant-e-s parentaux-ales et **98,0%** des secrétaires. Dans la fonction publique d'État, les femmes constituent **51,7%** de l'effectif total et seulement **20,3%** des emplois de direction. Elles représentent **9,9%** des préfet-e-s et **27%** des recteur-rices en 2012.

Les femmes perçoivent en moyenne **1 020€** de retraite contre **1 636€** pour les hommes soit **62%** du montant des retraites des hommes.

Malgré une progression, l'Assemblée Nationale compte seulement **26,9%** de députées (**155 sur 577**) en 2012.

En 2005, au sein des couples biactifs hétérosexuels, c'est toujours ou le plus souvent la femme qui s'occupe du repassage (**76,5 % des cas**), des repas (**66,9 %**) et des courses alimentaires (**51,4 %**).

En 2011, une femme est décédée sous les coups de son compagnon tous les trois jours.



Les chiffres clés de l'égalité femmes-hommes en France en 2011, Ministère des droits des femmes.



L'ÉGALITÉ

FILLES=GARÇONS :

Et à l'école ?

L'égalité entre les filles et les garçons constitue une obligation légale et une mission fondamentale de l'éducation nationale. Cependant, si les établissements scolaires sont devenus mixtes dans les années 70, trop de disparités subsistent dans les parcours scolaires des filles et des garçons.

Les parcours scolaires des filles et des garçons :

Les filles sortent plus diplômées du système éducatif, mais cela ne se traduit pas sur le plan professionnel. Elles se distinguent par une meilleure maîtrise de la langue, de moindres difficultés en lecture et des scores plus élevés en compréhension de l'écrit. Elles ont des résultats équivalents à ceux des garçons en sciences, mais semblent avoir moins confiance dans leur capacité scientifique. Les garçons restent cantonnés dans certaines filières, scientifiques et technologiques.



Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur, 2012. (Données statistiques sexuéées nationales sur les parcours et la réussite).

Les violences et comportements sexistes :

La violence en milieu scolaire est un phénomène sexué, qui se déroule majoritairement entre personnes de sexe masculin : 60 % des incidents graves enregistrés dans l'enquête SIVIS (2011) sont commis entre garçons uniquement. Les filles sont victimes dans 1/3 des cas. Celles-ci sont plus souvent concernées par des violences à caractère sexuel (11,7 % des actes déclarés contre moins de 1 % pour les garçons) et des violences verbales (12 % contre 6 %).



Comportements sexistes et violences sexuelles : Prévenir, repérer et agir, 2011.

FILLES=GARÇONS : de quoi parle-t-on ?



Le **GENRE** exprime les rapports sociaux de sexe, la construction sociale des caractéristiques, valeurs et normes attachées au féminin et au masculin par la culture, l'éducation, les institutions... Ces rapports sociaux entre femmes et hommes, qui se transforment et évoluent en permanence selon les époques et les contextes, sont marqués par une hiérarchisation et des inégalités au détriment des femmes. Adopter une **ANALYSE GENRÉE** implique d'étudier les incidences, tant sur les hommes que les femmes, de tout programme, mesure, politique ou phénomène qui est en apparence neutre.



Les **STÉRÉOTYPES** sont des représentations simplifiées, déformées, des idées préconçues, des croyances largement partagées que l'on associe à un groupe de personnes. Un stéréotype sexiste correspond à l'attribution de caractéristiques à une personne en fonction de son sexe. Il contribue le plus souvent à enfermer l'autre sexe dans des schémas limités, voire dégradants.



Le **SEXISME** est un système de domination et d'oppression qui tend à légitimer et à perpétuer la domination des hommes sur les femmes. La notion de sexisme recouvre toutes les expressions et les comportements qui méprisent, dévalorisent et discriminent les femmes.



Les **VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL** recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement sexuel réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, les invitations insistantes, le harcèlement, l'exhibitionnisme, les menaces, le chantage affectif ou l'utilisation de la force pour parvenir à ses fins : du baiser forcé aux attouchements, jusqu'au viol.

L'ÉGALITÉ

FEMMES=HOMMES

un cadre législatif et réglementaire

■ **Code de l'éducation – article L 121-1 relatif à la mixité, et à la mission d'information des écoles, collèges et lycées sur les violences et à l'éducation à la sexualité** : «Les écoles, les collèges, les lycées (...) contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte»

■ **Code de l'éducation – article L 312-17-1** : «Une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences»

■ **Note du 24 octobre 2000, «à l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité»** : (BOEN HS n°10 du 2 novembre 2000). Texte contenant des pistes de travail autour de situations de la vie scolaire puisées dans la réalité quotidienne des écoles, des collèges et des lycées, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons.

■ **Education à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées. Cf. Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003** : précise que tous les membres de la communauté éducative participent à la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents. Ils contribuent à développer chez les élèves le respect de soi, de l'autre et l'acceptation des différences. Cette éducation intègre une réflexion sur les dimensions affectives, culturelles et éthiques de la sexualité. L'éducation à la sexualité ne constitue pas une nouvelle discipline : elle se développe à travers tous les enseignements, en particulier celui de biologie, et la vie scolaire.

■ **La lutte contre le harcèlement à l'école**, la question du genre y est en partie prise en compte (☞ <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/>).

■ **La lutte contre le harcèlement sexuel**, notamment dans les études (☞ <http://stop-harcelement-sexuel.gouv.fr/>).

■ **Une CONVENTION interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons (2006-2011)** :

3 axes prioritaires :

- Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi ;
- Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes et mettre en œuvre des actions de prévention des comportements et violences sexistes ;
- Intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des actrices et des acteurs du système éducatif.

■ **Une CONVENTION régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons en Ile-de-France** : signée en 2010 par le Préfet de région, les recteurs des trois académies et le Président du conseil régional.

Site : <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

L'ÉGALITÉ FILLES=GARÇONS : dans votre établissement



partir d'un diagnostic partagé

1) Pourquoi ?

La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons. Il constitue la première étape et la condition sine qua non pour la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement. Cette phase de diagnostic, par la réflexion et la mobilisation qu'elle suscite, constitue une première étape en soi.

2) Qui impliquer ?

Il est important que l'ensemble de l'équipe éducative y participe : enseignant-e-s, personnels d'orientation, de documentation, et d'éducation, personnels de santé et de service social.

Les élèves peuvent y être associé-e-s, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs représentant-e-s.

3) Comment procéder ?

Les éléments sont collectés sur la base de données sexuées (disponibles) et d'observations individuelles et collectives, et discutées et analysées avec l'ensemble de l'équipe.

CLIMAT ET VIE SCOLAIRES



Indicateurs à collecter

% des FILLES / GARÇONS

/ auteur-e-s d'incidents

/ victimes d'incidents

/ part des incidents à caractère sexiste

*? Les questions à se poser

- * Y a-t-il des difficultés de repérage de ces incidents ?
- * Constatez-vous des insultes à caractère sexiste ?
- * Adoptez-vous une stratégie face aux propos sexistes ?
- * Le règlement intérieur prend-il en compte les propos, les comportements sexistes ?
- * Les ressources vers lesquelles orienter les jeunes filles victimes de violences pour une écoute, des conseils et un accompagnement sont-elles identifiées sur le territoire ?

Outils utiles

- ☞ **Comportements sexistes et violences sexuelles : Prévenir, repérer et agir, 2011.**
- ☞ **Violences dans les relations amoureuses : Parlons-en.**
- ☞ **« Banalisation des comportements sexistes » - outil réalisé par les CPE de Créteil.**
- ☞ **Répertoire sur les actions de prévention des comportements et violences sexistes (91).**
- ☞ **Répertoire des associations membres du Centre Hubertine Auclert**

% des FILLES / GARÇONS

/ ayant reçu des sanctions, classées selon leur motif

- * Les motifs des sanctions sont-ils différents pour les filles et pour les garçons (vestimentaires par exemple) ?
- * Les choix vestimentaires des élèves font-ils polémique dans l'établissement ?
- * Font-ils l'objet d'une réglementation ?

- ☞ **Mémoire de recherche Sylvie Raviart « Le port de la mini-jupe par les adolescentes : mode, provocation et violences ? »**
- ☞ **La Fabrique des garçons, sanctions et genre au collège, Sylvie Ayrat, 2010.**

% des FILLES / GARÇONS

/ représentant-e-s des élèves

- * Les fonctions des délégué-e-s sont-elles paritaires ?

% des FILLES / GARÇONS

/ passant à l'infirmerie et motifs

- * Passage à l'infirmerie y a-t-il une évolution ?

Nombre d'actions

relatives à l'égalité **FILLES / GARÇONS** menées dans l'établissement, dont celles inscrites dans le cadre du CESC

- * Quels sont les thèmes abordés ?
- * Y a-t-il des séances d'éducation à la sexualité ?
- * Intègrent-elles une partie sur les comportements et violences sexistes, notamment dans les relations amoureuses ?
- * Ces actions sont-elles relayées dans les enseignements ?

- ☞ **Éducation à la sexualité, guide d'intervention collèges et lycée (Eduscol).**
- ☞ **Filles et garçons : un guide pour construire l'égalité (Mouvement du Nid, 2010).**
- ☞ **Programme VIRAJ (Québécois).**

ORIENTATION ET RÉUSSITE SCOLAIRES



Indicateurs à collecter

%

FILLES / GARÇONS

- / de réussite aux examens
- / d'absentéisme des filles et des garçons
- / du décrochage scolaire

*? Les questions à se poser

* Quelle lecture liée au genre fait-on de ces ratios ?

Outils utiles

- **Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur, 2012.** (Données statistiques sexuées nationales sur parcours et réussite).
- **La Fabrique des garçons, sanctions et genre au collège,** Sylvie Ayrat, 2010.

%

FILLES / GARÇONS

- / dans les différentes voies de formation, séries et spécialités choisies

* Y a-t-il des écarts entre les filles et les garçons dans le choix des voies de formation, séries et/ou spécialités ?

Reflètent-ils des choix d'orientation traditionnellement masculins et féminins ?

* Quelle analyse des choix d'orientation des filles et des garçons ?

* Y a-t-il des actions d'éducation à l'orientation, de sensibilisation à l'élargissement des choix professionnels des filles et des garçons ?

* Quelles actions mettre en place pour favoriser la mixité dans le choix des voies de formation, séries ou spécialités ?

* Adopte-t-on les mêmes critères en matière de décisions d'orientation en conseils de classe ?

■ Sur le chemin de la mixité

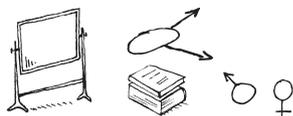
■ Article de Françoise Vouillot « Orientation scolaire et discriminations : quand les différences de sexe masquent les inégalités », Documentation Française, mai 2011.

■ Propositions des entreprises du Club des partenaires.

■ Expositions :

- **L'apprentissage au féminin, au-delà des préjugés.**
- **Vers une mixité Filles/Garçons - les métiers du soin et de l'aide.**

ENSEIGNEMENTS ET VIE EN CLASSE



Indicateurs à collecter

Analyse des pratiques en classe

*? Les questions à se poser

- * Comment la parole est-elle répartie entre les filles et les garçons ?
- * Y a-t-il des différences d'appréciation dans les observations sur les copies et le bulletin scolaire entre les filles et les garçons ?
- * Les termes sont-ils féminisés dans les consignes et les enseignements ?

▬ Outils utiles

- ▬ Grille d'observation des relations de genre dans la classe (Créteil).
- ▬ Article de Nicole Mosconi : « Effets et limites de la mixité scolaire » La Découverte | Travail, genre et sociétés. 2004/1 - N° 11 pages 165 à 174.
- ▬ Femme, j'écris ton nom, guide de féminisation, 1999.

Place de la question du genre et de l'égalité dans les enseignements

- * Quelles disciplines ? Comment ? Y a-t-il des besoin ?
- * L'égalité entre les filles et les garçons est-il un thème pris en compte dans les dispositifs transversaux (accompagnement personnalisé, travaux personnels encadrés, projets pluridisciplinaires, ECJS...)?
- * Existe-t-il des activités d'éducation à l'image qui incluent une sensibilisation aux stéréotypes sexistes ?
- * Si certaines classes participent à des dispositifs culturels (comme collégiens au cinéma, lycéens et apprentis au cinéma), l'analyse des productions culturelles inclut-elle un questionnaire sur la représentation des femmes et des hommes ?

- ▬ Stage d'établissement à solliciter au niveau du rectorat.
- ▬ La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte, Belin, 2010.
- ▬ Exemples de fiches pédagogiques proposées par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir.
- ▬ Site Genrimages.
- ▬ Stéréotype toi-même ! Développer son sens critique face aux médias.

Critères de choix des manuels scolaires

- * Les critères de choix des manuels scolaires prennent-ils en compte l'analyse des stéréotypes sexistes ?
- * Comment exploiter un manuel scolaire en levant les stéréotypes sexistes ?

- ▬ Grille « Analyser facilement les représentations des femmes et des hommes dans les manuels scolaires » du Centre Hubertine Auclert.

Nombre de ressources disponibles au CDI pour les élèves et les enseignant-e-s sur la question du genre et de l'égalité

- * Quels sont les critères de choix ?
- * Comment les ressources sur la question du genre et de l'égalité sont-elles mises en valeur dans le CDI ?

- ▬ Bibliographie indicative à destination d'un CDI de lycée.

Intégrer la problématique de

L'ÉGALITÉ

FILLES=GARÇONS : dans le projet d'établissement

Utiliser des leviers d'action

- Le règlement intérieur
- Les programmes scolaires
- > le socle commun de connaissances et de compétences prévoit dans la compétence 6 «compétences sociales et civiques» que chaque élève comprenne que la vie en société est fondée notamment sur le respect de l'autre sexe
- L'éducation à l'orientation
- > l'accompagnement personnalisé est un moment privilégié pour travailler avec les élèves à une orientation positive débarrassée des stéréotypes
- Le Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC)
- Le Conseil de vie lycéenne

S'inscrire dans des actions nationales/régionales

- Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (classes de terminale).
- « Jeunes pour l'égalité » du conseil régional d'Ile-de-France, dans 18 lycées de la région en 2011
- Le concours Olympes de la Parole (classes de primaire, et secondaire). Jury régional, finale nationale
- Concours vidéo « Buzzons contre le sexisme » (15-25 ans)
- Les actions du club des partenaires, comme par exemple « le Girls' Day » de la SNCF

Proposer des événements lors des dates-clés

- 8 mars, journée internationale des droits des femmes
- 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes
- 6 février, journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines
- Intégrer la thématique égalité filles-garçons lors des événements : semaine de la science, des mathématiques, de l'Industrie, journée des métiers de l'artisanat et du patrimoine, ...

Les points de vigilance

- veiller à ce que les actions menées soient articulées avec les enseignements
- assurer leur pérennité au sein du projet d'établissement

S'inspirer

des actions menées par d'autres...

Lire le **témoignage de Mme Catherine Garcia**, proviseure en Seine-et-Marne, qui a intégré l'égalité filles-garçons dans son projet d'établissement et dans les enseignements, et qui forme ses équipes sur la prise en compte du genre

Se former

En Ile-de-France, chaque plan académique de formation prévoit des stages spécifiques sur ce sujet, y compris des formations personnalisées en établissement.

Des contacts

utiles :

■ Les référent-e-s académiques sur l'égalité filles-garçons :

- Mission égalité Filles et Garçons et lutte contre l'homophobie, Créteil et contact - egalite-filles-garcons@ac-creteil.fr
- Mission égalité Filles et Garçons, Paris et contact - egalite-fille-garcon@ac-paris.fr
- Égalité Filles et Garçons, Versailles et contact - mission-egalite@ac-versailles.fr

■ La Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité,

- Préfecture de région Ile-de-France - drdf-idf@paris-idf.gouv.fr - 01.82.52.43.10.

■ **Le Centre Hubertine Auclert**, centre de ressources francilien pour l'égalité femmes-hommes (regroupant une soixantaine d'associations spécialisées sur l'égalité filles-garçons) – contact@hubertine.fr – 01 74 00 04 42. Consulter l'Égalithèque : base de données des outils développés dans le but de promouvoir une culture de l'égalité

METTRE EN PLACE DES ACTIONS
POUR FAVORISER

L'ÉGALITÉ
FILLES = GARÇONS

Ce document a été conçu dans le cadre du groupe de travail de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, réunissant les trois rectorats franciliens, la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'Ile de France, le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Centre Hubertine Auclert.

